



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2014

Sous la présidence de
Monsieur Joël SIMON
Maire

L'an deux mille quatorze et le vingt quatre novembre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances

Date de la convocation : 21/11/2014
Date d'affichage CR : 28/11/2014

Nombre de conseillers élus : 11
Nombre de conseillers en fonction : 11

Nombre de conseillers présents : 11
Nombre de conseillers votants : 11
Nombre de conseillers absents : 00
Nombre de pouvoir : 00

Etaient présents :

Mme Anne-Marie HEIB, Adjointe
Mme Nadia SIMON, Adjointe
M. Thierry DRIES, Adjoint
M. Serge BATISSE, Conseiller
Madame Valérie ROGE, Conseillère
Madame Jeannine GRONNWARD, Conseillère
Madame Myriam BRION, Conseillère
M. Sébastien GAUGE, Conseiller
M. Vincent MOHR, Conseiller
M. Gérard BARDIN, Conseiller

Monsieur Gérard BARDIN est élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 29 OCTOBRE 2014 est adopté à l'unanimité sous réserve du réexamen de la DCM 71/2004 : TAXE D'AMENAGEMENT MAJOREE.

DCM N°74/2014 : TAXE D'AMENAGEMENT MAJOREE

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE d'annuler la DCM 71/2014 : TAXE D'AMENAGEMENT MAJOREE.

DCM N°75/2014 : AUGMENTATION DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX.

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE, d'augmenter le loyer des logements communaux, à compter du 1^{er} janvier 2015, selon l'indice de variation de l'I.R.L du 3^{ème} trimestre 2014 soit 0.47%, ainsi que les garages dans la même proportion.

DCM N°76/2014 : MODIFICATION DE CREDIT N°3.

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **VOTE** les modifications de crédit suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENTS	
DEPENSES	RECETTES
020/ Dépenses imprévues - 1194.89€	Néant
16/1641 Emprunts en Euros + 1194.89€	Néant

DCM N°77/2014 : SUBVENTIONS DIVERSES

Après exposé du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE :

- A l'unanimité, de ne pas accorder de subvention à l'association CHEVAL BONHEUR 17 route de Norroy le veneur à WOIPPY
- Par 4 voix pour et 7 abstentions, de ne pas accorder de subvention à l'association ELA 2 rue Mi-les-Vignes CS 61024 54521 LAXOU CEDEX.

DCM N°78/2014 : WEEK END MUSICAL les 7 et 8 MARS 2015.

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE

De répondre favorablement à la demande de l'association VOX FEMINA de disposer gratuitement du foyer socio culturel les 7 et 8 mars 2015. L'association, avec L'INECC de METZ, va reconduire son action Musique en haut Chemin avec un stage de chant et 2 concerts pendant ce week-end des 7 et 8 mars 2015.

La chorale de l'association donnera gratuitement un concert au NOEL DES ENFANTS de SERVIGNY LES SAINTE BARBE le 14 décembre 2014.

DCM 79/2014 : SIVT du Pays Messin : ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD MESSIN

Suite à la délibération du Comité Syndical réuni le 3 novembre 2014 relative à l'adhésion de la Communauté de Communes du Sud Messin, pour l'intégralité de son périmètre, afin de lui permettre d'être l'unique adhérent pour ses 34 communes, et conformément à l'Article L5211-18 du CGCT, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTÉ

L'adhésion de la communauté de Communes du Sud Messin, pour l'intégralité de son périmètre, afin de lui permettre d'être l'unique adhérent pour ses 34 communes au SIVT du Pays Messin.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Président du SIVT.

DCM 80/2014 : VŒUX 2015 DE LA MUNICIPALITE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'organiser la cérémonie des vœux 2015 comme suit :

- cérémonie le samedi 10 janvier 2015 à 17h00 au FOYER SOCIO CULTUREL
- cérémonie ouverte à tous les habitants de la commune et plus particulier les nouveaux habitants et les bureaux des associations,
- remise des prix MAISONS FLEURIES 2014
- présentation de l'activité des associations.

DCM 81/2014 : UTILISATION DES SALLES COMMUNALES.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- à l'**unanimité** de poursuivre le prêt gratuit du foyer socio culturel lors des enterrements pour les familles des personnes demeurant SERVIGNY LES SAINTE BARBE.
- **Par 6 voix pour, 3 abstentions et 2 contre**, de réserver la grande salle de la mairie aux réunions ordinaires et/ou extraordinaires du Conseil Municipal, aux différentes consultations de nos administrés, aux cérémonies civiles, telles les célébrations de mariage, ainsi qu'aux réunions techniques des commissions ; les associations bénéficiant de plein droit de l'utilisation d'une ou plusieurs salles du FOYER SOCIO CULTUREL pour leurs activités conformément aux DCM 53 – 54 – 55 – 56 et 57 du 14 octobre 2014.

DCM 82/2014 : ACHAT MACHINES OUTILS POUR L'ATELIER MUNICIPAL.

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de la nécessité de doter l'atelier municipal des machines outils nécessaires,

DE PREVOIR un budget de 3000 € pour ces achats,

D'AUTORISER le Maire à démarcher, puis signer les bons de commande et/ou tous autres documents relatifs à l'acquisition des machines outils indispensables pour l'atelier municipal, soit en 2014 ou soit en 2015,

DIT que la somme nécessaire est inscrite en partie au BP 2014 et que son solde sera inscrit au Budget Primitif 2015.

DCM 83/2014 : DEMANDE DE REMPLACEMENT DE CHAUFFAGE PAR LE CONSEIL DE FABRIQUE POUR L'ÉGLISE.

Sur proposition du maire, vu la demande du Conseil de Fabrique de procéder au changement du chauffage de l'Église, après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Vu le contexte budgétaire actuel,

Vu les engagements de la municipalité pour la construction d'un groupe scolaire et des investissements spécifiques sur la commune,

Vu les travaux récents de modernisation du type de chauffage de l'église et le changement du corps de chauffe de la chaudière fin 2013,

DECIDE de ne pas donner suite immédiatement à cette demande.

DCM 84/2014 : ETABLISSEMENT DU BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL.

Sur proposition de Monsieur Sébastien Gaugé, vice-président de la commission Communication, Information et du Système d'Information, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de poursuivre la rédaction de ce bulletin municipal annuel et d'en assurer sa publication dans les premiers jours de janvier 2015.

DCM 85/2014 : ZONE DE LOISIRS INTERGENERATIONNELLE.

Suite au Conseil Municipal ayant, dans sa DCM 73/2014 du 29 octobre 2014, décidé d'implanter une zone de loisirs intergénérationnelle sur l'emprise de la commune jouxtant le foyer socio-culturel, et choisi la société ABC DIFFUSION pour cette réalisation, Monsieur Vincent MOHR, vice président de la Commission Sports et Détente, a complété ce dossier.

Sur proposition de Monsieur Vincent MOHR,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

DECIDE de retenir la proposition de la société ABC DIFFUSION Zone de la Houche 70240 MAILLERONCOURT CHARRETTE, devis 14DE1090 du 07/11/2014, pour un montant Hors Taxe de 29 683.82 €

DECIDE de demander auprès de Monsieur le Sous-préfet d'arrondissement une subvention au titre de la Dotation pour Equipement des Territoires Ruraux,

DECIDE de demander la subvention de la Réserve Parlementaire auprès du Ministère de l'Intérieur,

DECIDE de demander au Pôle Europe du Conseil Régional une subvention au titre du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER),

CHARGE le Maire de faire ces demandes et de déposer les dossiers relatifs,

AUTORISE le Maire à signer tous documents concernant ces demandes,

AUTORISE le Maire à signer tous autres documents concernant cet achat,
DIT que la somme nécessaire sera inscrite au Budget Primitif 2015.

Point 14 : DIVERS.

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H15 (vingt trois heures et quinze minutes) et arrêtée à DOUZE délibérations du n° 74/2014 à n° 85/2014.

Pour extrait conforme
Servigny lès Sainte Barbe, le 28 novembre 2014
Joël SIMON, Maire